



Fourniture, livraison, montage et installation de mobilier, matériel, équipement de seconde vie

Pour le bâtiment « Maison de services Jeunesse &
Numérique »

à Bain-de-Bretagne

Marché public de fournitures en procédure adaptée

Cahier des Clauses Techniques Particulières
(CCTP)

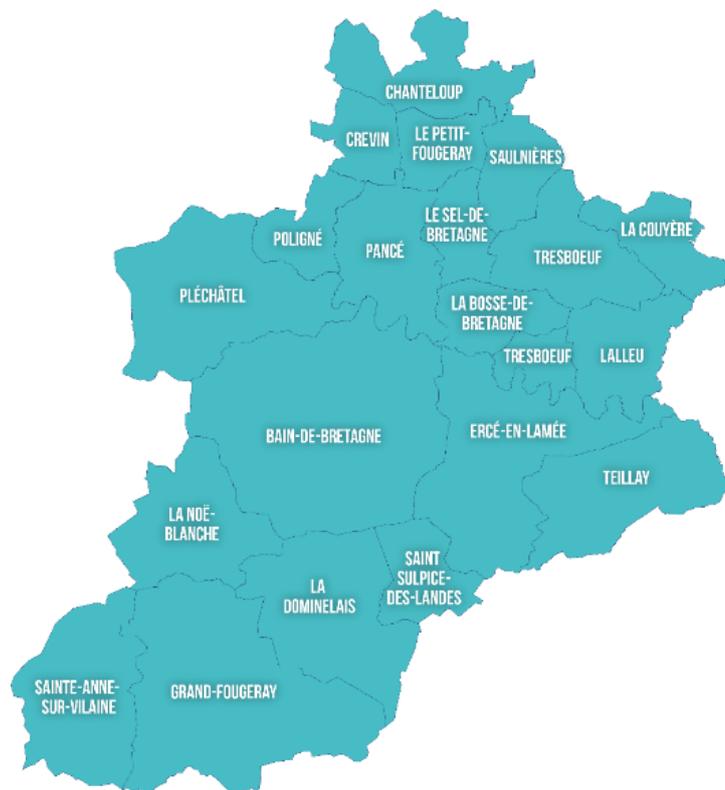
Date et heure limites de réception des offres

Jeudi 29 février 2024 à 12h00

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
Tél: 02.99.43.70.80

I. Présentation de Bretagne porte de Loire Communauté

A. Le territoire



Idéalement située à **30 km au Sud de Rennes** sur l'axe reliant la capitale bretonne à Nantes, Bretagne porte de Loire Communauté est une Communauté de communes **rurale, dynamique et attractive** qui s'étend sur 463 km².

Le territoire accueille près de **33 000 habitants** répartis sur les **20 communes** de la collectivité. **Bain-de-Bretagne** est la commune la plus importante au niveau démographique avec ses 7405 habitants (INSEE RP2016).

Les 20 communes du territoire se sont réunies en une seule entité pour **mutualiser certaines de leurs compétences et élaborer un projet commun** de développement et d'aménagement de l'espace qu'une commune seule ne pourrait pas exercer. Le développement économique, la jeunesse ou encore l'environnement figurent parmi les compétences communautaires.

B. L'économie circulaire encouragée sur le territoire

1. Projet de territoire

Les élus locaux, les associations et les habitants ont été associés à une démarche partagée afin d'élaborer **un projet de territoire** qui a été validé en Conseil communautaire. Il s'agit de la **feuille de route des élus et des équipes** de la collectivité.

Le **développement de l'économie circulaire** est intégré à ce projet. Ainsi, parmi les grandes orientations stratégiques, figurent la **préservation du cadre de vie et le développement d'un territoire économe en ressources**, ainsi que le soutien à une **économie diversifiée et générant plus de valeur ajoutée**. Ces orientations se traduisent par la mise en œuvre d'actions concrètes tout au long du mandat visant à préserver les ressources locales et à favoriser leur utilisation sur le territoire, mais également à créer de nouveaux emplois en boostant l'économie locale.

2. Plan Climat Air Énergie Territorial

Bretagne porte de Loire Communauté est engagée dans un **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET). Le programme avec ses fiches actions a été conçu en 2023 suite à un diagnostic territorial. Même si son approbation finale n'aura lieu qu'au printemps 2024, il est évident que l'économie circulaire occupera une place importante dans le PCAET.

En effet, le **développement du réemploi** a été intégré à différentes actions du programme telles que « Réduire la production de déchets du territoire » ou encore « Développer le marché de l'économie sociale et solidaire ». Il a également été proposé des **actions exemplaires pour la collectivité** comme « Établir des clauses environnementales dans les marchés publics » ou « Instaurer une politique d'achats responsables ».

3. Territoire Économe en Ressources

Bretagne porte de Loire Communauté a choisi de s'engager de façon plus poussée dans le développement de l'économie circulaire en répondant à l'**appel à projet de l'ADEME** intitulé « **Territoire économe en ressources** » (TER).

La Communauté de communes en est sortie lauréate avec un **programme d'actions en partenariat** avec le SMICTOM, syndicat de traitement des déchets, le Syndicat Mixte des Vallons de Vilaine qui propose aux collectivités une ingénierie en urbanisme ou encore en développement local, ainsi que deux territoires voisins que sont Vallons de Haute Bretagne Communauté et Redon agglomération.

Le programme d'actions, d'une **durée de 3 ans** et **soutenu financièrement par l'ADEME**, a été initié en mars 2022 et prendra fin en février 2025. Il a donné lieu au recrutement de 3 chargés de mission économie circulaire (un dans chaque territoire) et d'un coordinateur.

Bien que la gouvernance du programme se fasse à l'échelle de tous les partenaires et que des actions communes existent entre eux, chaque territoire possède son propre programme avec des actions particulières adaptées au contexte.

Le programme de Bretagne porte de Loire Communauté est composé de **10 actions** réparties dans deux principaux volets :

- **Animation du tissu des entreprises** : organisation d'événements et d'ateliers pour mettre en relation les entreprises afin qu'elles échangent leurs ressources.
- **Éco-exemplarité** : organisation d'animations et de visites pour les équipes et les élus communautaires et communaux afin d'intégrer l'économie circulaire dans les services. Dans cet axe, **une fiche action est dédiée à l'inclusion de clauses d'économie circulaire dans les marchés publics. Un marché pilote** est attendu comme résultat concret de cette action.

4. Loi Anti Gaspillage et Économie Circulaire

Outre la volonté des élus locaux de favoriser l'économie circulaire sur le territoire via les différents projets précités, Bretagne porte de Loire Communauté, comme toutes les collectivités françaises, se doit de respecter la réglementation et notamment la **Loi Anti Gaspillage et économie circulaire dite loi AGECE** adoptée en 2020. L'un des décrets d'application de cette loi, le **décret 2021-254**, définit le pourcentage minimum de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées que la collectivité a l'obligation d'acquérir.

Il est ainsi spécifié dans ce décret que toute collectivité souhaitant acquérir du mobilier de bureau (sièges, chaises et articles assimilés, et pièces connexes, tables, armoires, bureaux et bibliothèques) doit dédier 20% du montant total à du mobilier issu du réemploi ou de la réutilisation.

C. Maison de services Jeunesse & Numérique

1. Construction d'un nouvel équipement

En parallèle du déploiement des actions de promotion de l'économie circulaire, Bretagne porte de Loire Communauté fait évoluer depuis 2022 certains services à la population tels que le Service Info Jeunes (SIJ), le service Animation Jeunesse et le service Numérique. Ces services ont été remaniés pour répondre au mieux aux attentes de la population. De nouveaux horaires ainsi que de nouvelles activités sont proposés aux habitants du territoire.

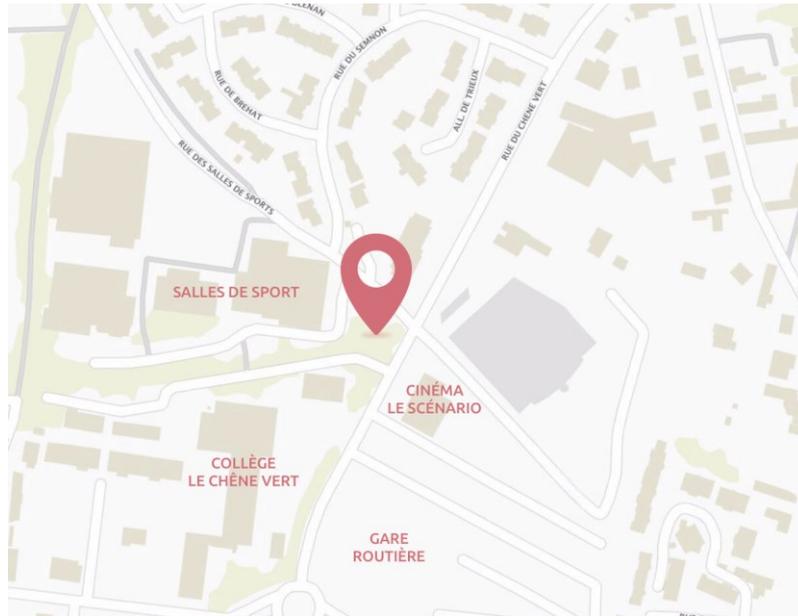
Point d'orgue de ces évolutions : un **équipement communautaire dédié à la jeunesse et au numérique est en cours de construction** sur la commune de Bain-de-Bretagne. Il a vocation à devenir un **lieu de ressources** pour les jeunes du territoire et pour tous ceux qui s'intéressent au numérique. Ce bâtiment sera un **lieu partagé, dédié à la jeunesse et au numérique**.

Ce projet est financé par la Communauté de communes, la Commune de Bain-de-Bretagne, le Département 35, l'État et la Caf d'Ille-et-Vilaine.

Adresse : rue du Chêne vert à Bain-de-Bretagne. Son emplacement est idéal : entre la gare routière et les établissements scolaires, à proximité du cinéma Le Scénario et du skatepark, la rue est très fréquentée par les collégiens et les lycéens.



- 1 > Emplacement du projet
- 2 > Gare routière
- 3 > Collège Le Chêne Vert
- 4 > Lycée Jean Brito
- 5 > Lycée Saint-Yves



Livraison : Les travaux ont démarré en septembre 2023. La **livraison du bâtiment** est estimée à **octobre 2024** pour une ouverture au public prévue en janvier 2025.

2. L'esprit général du lieu

Le bâtiment est construit dans l'espoir de voir un maximum de jeunes du territoire investir les lieux et s'y rendre fréquemment. C'est un lieu ayant vocation à être **accueillant**, un **lieu de circulation et d'échanges**. On y trouve un **confort « comme à la maison »**, le public peut **s'approprier les lieux**. L'ambiance est **conviviale**, et dépasse les générations.

Par son agencement, les services proposés et le mobilier, ce nouvel équipement communautaire a pour objectif de :

- Favoriser la transversalité des actions jeunesse ;
- Centraliser les dispositifs et les services en direction des jeunes via des permanences ;
- Travailler les liens intergénérationnels (parents, acteurs associatifs...) ;
- Offrir au public la possibilité d'investir un espace pour expérimenter, créer, entreprendre, partager.

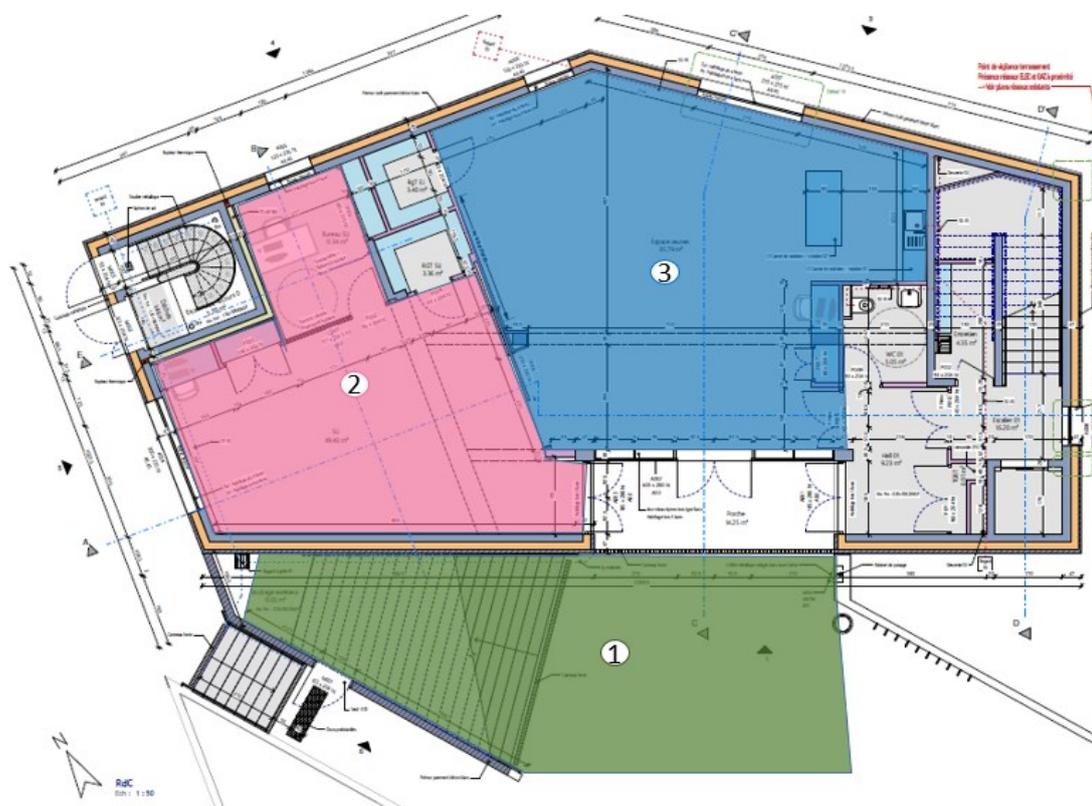
3. Les qualités environnementales du bâtiment

Par le choix des matériaux, l'isolation et l'orientation, **le bâtiment s'inscrit dans une démarche HQE (haute qualité environnementale) et tend vers le passif**. À noter que :

- Seront installés 50 panneaux photovoltaïques sur le toit, une centrale double flux, une menuiserie triple vitrage ;
- La construction contribue à la Zéro artificialisation nette en recyclant un espace déjà urbanisé et en évitant l'étalement urbain puisque le bâtiment est composé de 3 niveaux ;
- La re-végétalisation du parvis est programmée.

4. Publics et usages niveau par niveau

Rez-de-chaussée

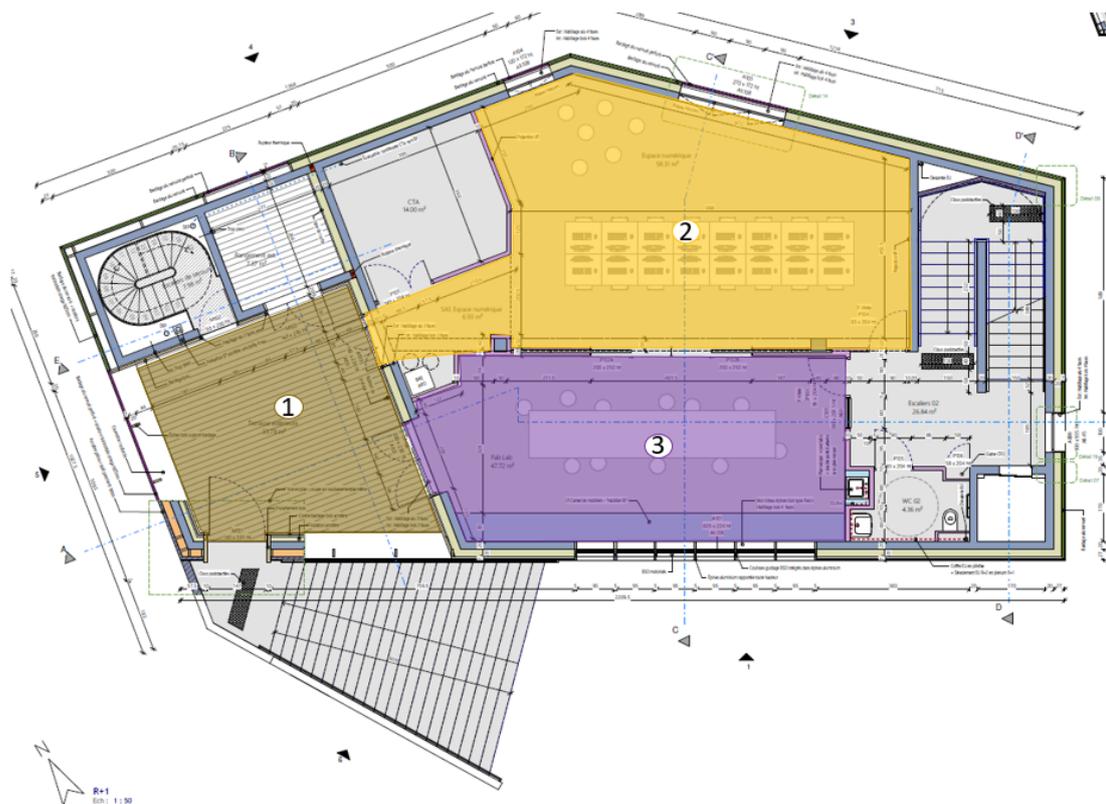


- ① Un **parvis** qui pourra servir d'espace d'animation lorsque le temps le permettra, les escaliers extérieurs servant de gradins. Ce parvis et les escaliers en gradins ont été imaginés pour que le public s'y installe et s'approprie le bâtiment.
- ② **Le Service info jeunes (Sij)** (bureau de 11,34 m² pour l'animateur SIJ + espace de 49,10m²) : Le Service info jeunes est ouvert aux jeunes (12 – 30 ans) et à leurs familles, gratuitement et sans rendez-vous. C'est un **lieu d'information, de services et de soutien à l'expression des jeunes**. C'est un espace libre de consultation, sans formalité à l'entrée, où les jeunes peuvent solliciter l'aide de l'animateur SIJ et être accompagnés dans leurs initiatives. Il s'agit d'un **véritable espace ressource en matière de documentation**. Les jeunes peuvent y trouver toutes les informations relatives aux études et à la formation, à la découverte des métiers, à l'accès aux droits, au logement, à la santé, aux loisirs, aux projets culturels, à la mobilité internationale, etc. Outre les permanences d'accueil où les jeunes peuvent venir sans rendez-vous, des ateliers thématiques sont organisés tout au long de l'année en fonction des besoins recensés (jobs d'été, CV et lettres de motivation, Bafa, baby sitter...) et des groupes scolaires sont accueillis pour travailler sur des thématiques spécifiques.
- ③ **L'Espace jeunes (85,79 m²)** : Auparavant déléguée à une association, Bretagne porte de Loire Communauté a repris en régie l'animation Jeunesse en avril 2023. Une équipe de 7

professionnels de l'animation, encadrée par un coordinateur, accueille les jeunes du territoire et leur propose des activités en dehors du temps scolaire et pendant les vacances.

L'Espace jeunes est l'endroit qui centralise l'animation jeunesse. Il a vocation à être animé au quotidien par l'équipe des animateurs qui assure l'accueil du public et son encadrement. C'est un **lieu de rencontre, de découverte et de loisirs dédié aux jeunes du territoire**. L'équipe y propose des **activités ludiques en intérieur et en extérieur, des ateliers et des soirées** (ateliers cuisine et repas, tournois de ping pong, arts plastique, jeux de société et jeux vidéo, temps d'échange thématiques, projection de films, ...). Le lieu est **accueillant** pour les jeunes et aménagé **afin qu'ils se sentent à l'aise**. Il dispose d'une cuisine ouverte, de jeux type babyfoot et billard, d'une télévision et de tables.

Premier étage



- ① **Une terrasse extérieure abritée (33,78 m²)** : On accède à la terrasse par l'intérieur du bâtiment ou bien par les escaliers en gradins. Dans tous les cas, son accès est restreint par des portes fermant à clé. La terrasse, bien qu'abritée, est un espace ventilé. Elle a été pensée pour **accueillir des activités de création du Fab Lab générant de la poussière** telles que le travail du bois. Elle est aussi envisagée comme un **lieu de détente** pour les équipes de Bretagne porte de Loire Communauté travaillant dans le bâtiment, ainsi que pour le public fréquentant l'espace public numérique et le Fab lab.
- ② **Un Espace public numérique (58,31 m²)** : L'espace va regrouper un panel de **services et d'ateliers de médiation numérique**, gérés et animés par l'**animatrice** du service

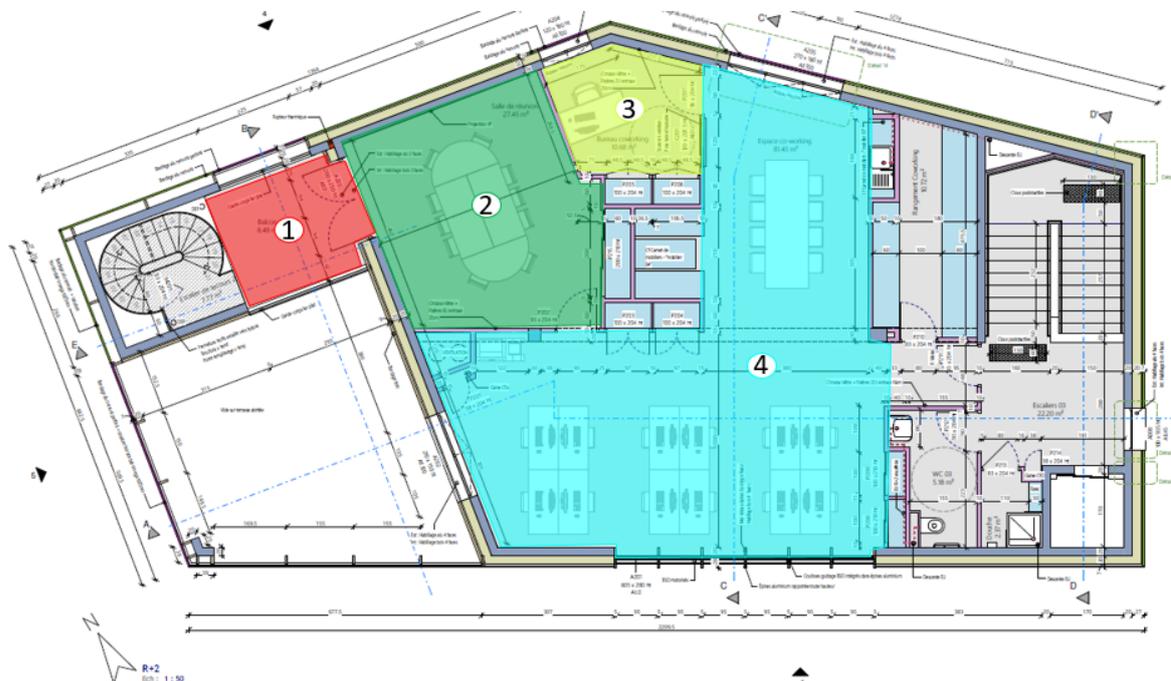
développement numérique ainsi que par des **bénévoles**. Des ateliers individuels et collectifs sur le numérique (initiation à l'informatique, graphisme, création de site web, réalité virtuelle...) seront proposés au public. Des jeux vidéo en réseau ou sur console seront aussi mis à sa disposition. Les activités proposées au sein de cet espace visent à favoriser l'inclusion numérique, à sensibiliser le public sur les évolutions des technologies numériques et à faciliter le lien social et intergénérationnel en soutenant les échanges et l'entraide entre les habitants d'un même territoire. Comme pour le rez-de-chaussée, cet espace se veut **accueillant** et **chaleureux** afin que le public mais aussi les bénévoles s'y sentent bien.

③ Un **Fablab** (47,72 m²) : **L'atelier de fabrication numérique ou Fablab** est accessible **gratuitement** à toute personne, qu'elle soit novice ou experte, pour **tester, bricoler, imaginer, fabriquer, créer librement sur des machines à commande numérique** mises à disposition (imprimantes 3D, brodeuse numérique, découpe laser ...). L'atelier encadré et animé par des **bénévoles** propose à chacun de s'initier à la fabrication numérique en fonction de ses compétences et de ses envies :

- Partager son savoir et développer de nouvelles compétences autour de ces technologies ;
- Conseiller ou aider celles et ceux qui veulent réaliser un projet personnel ou collectif ;
- Profiter de conseils et du matériel disponible pour conduire une réalisation personnelle ou collective.

Le Fablab est pensé comme un **espace convivial de création, un espace dynamique** mais qui permette aussi la **concentration**.

Deuxième étage



Le deuxième et dernier étage est un **étage uniquement administratif** à disposition principalement de l'équipe Animation jeunesse mais aussi des animateurs SIJ et Numérique ainsi que de partenaires institutionnels de façon ponctuelle. Il n'est pas accessible au grand public qui peut fréquenter le rez-de-chaussée et le premier étage.

- ① Un **balcon** (8,49 m²) conçu comme un petit espace *cozy* de détente à l'extérieur pour l'équipe communautaire.
- ② Une **salle de réunion** (27,45 m²) : Cette salle de réunion, dotée d'un **vidéoprojecteur** intégré au plafond, accueillera principalement l'équipe d'Animation jeunesse pour leurs réunions collectives. Des partenaires institutionnels travaillant sur la jeunesse et/ou le numérique pourront aussi réserver la salle de réunion de façon occasionnelle. Cette salle se veut **confortable** et **pratique** pour permettre à ses usagers de travailler collectivement dans de bonnes conditions et de modifier facilement la disposition du mobilier.
- ③ Un **bureau** pour la Coordination Jeunesse (10,68 m²) : Il s'agit du bureau de l'agent en charge de la coordination et de l'encadrement de l'équipe d'animateurs jeunesse. Ce bureau se doit d'être **confortable et chaleureux**, pour accueillir des petites réunions à 2 ou 3 personnes, mais également des entretiens individuels.
- ④ Un **open space** (81,43 m²) : Cet **espace ouvert** est principalement destiné à être utilisé par l'équipe d'Animation jeunesse.

Une partie composée de **bureaux** est réservée au **travail administratif** des animateurs. C'est le lieu où les animateurs conçoivent et effectuent le suivi de leur programmation annuelle, de

leurs animations, des différents projets menés avec les jeunes. C'est aussi un espace où ils réalisent le suivi individuel de jeunes avec potentiellement des données sensibles. Le fait que les bureaux soient dans un espace ouvert permet **les échanges et la communication entre les animateurs** tout en leur permettant de se **concentrer de façon individuelle** à leur poste de travail.

Une autre partie de cet espace sera consacré à la **prise de pause et des repas** des agents de Bretagne porte de Loire Communauté avec un petit **coin cuisine aménagé**. Cet espace se veut évidemment **confortable** pour permettre aux agents de se reposer mais également pour créer du **lien et de la cohésion** entre eux. Cet espace est axé sur le **bien-être** et sur l'aspect **cosy et chaleureux**, les agents doivent se sentir comme chez eux dans leur salle à manger.

Enfin un **petit espace de détente confortable** est mis à disposition des agents pour laisser place à des temps d'échange informels autour d'une boisson chaude sur les pratiques du métier d'animateur par exemple.

Les plans architecturaux sont joints en annexe au format PDF.

5. Ambiance esthétique générale et ambiance intérieure

La Maison de services Jeunesse & Numérique se situe dans une rue de Bain-de-Bretagne au **contexte architectural très urbain**. En effet dans cette rue, on peut noter la présence d'un château d'eau imposant, d'un hypermarché avec son parking à ciel ouvert, d'une station essence et d'une gare routière. On y retrouve beaucoup d'éléments urbains en goudron, en béton et en ciment.



Photo de la rue du Chêne Vert à Bain-de-Bretagne issue de Google street view (date : juillet 2022)

L'architecte a pensé un bâtiment **s'intégrant parfaitement dans cet espace public urbain**. La Maison de services Jeunesse & Numérique a été conçue comme une **extension de cet espace public**, pour favoriser la venue des jeunes dans les locaux.

L'architecte a donc imaginé l'esthétique de l'équipement extérieur et intérieur via une approche axée sur la **matière brute** (bois, béton, acier, galva).

Les murs extérieurs du bâtiment au rez-de-chaussée et les escaliers extérieurs en gradins sont en **béton brut**. Ils pourront d'ailleurs être tagués. À partir du R+1, l'extérieur du bâtiment est protégé par un **bardage en métal** de couleur neutre.

À l'intérieur du bâtiment, l'architecte a poursuivi dans cette logique avec la volonté d'avoir un intérieur neutre avec des murs en **béton nu lasuré à certains endroits avec des appels de couleur assez francs. Les plafonds sont en fibre de bois organique**. L'objectif est d'avoir un intérieur **moderne, neutre en matériaux bruts** qui corresponde au contexte urbain et souligné par des **éléments de couleur pour égayer le style**.

Le sol du rez-de-chaussée est en **résine**. Il s'agit d'un sol très résistant qui supportera dans la durée les activités des jeunes. Le sol du premier étage est en **PVC** pour un nettoyage facile en lien avec les activités du Fab Lab. La terrasse extérieure du premier étage quant à elle est en bois. Enfin le sol du deuxième étage est en **flotex**, moquette rase qui possède des qualités acoustiques et qui permet une ambiance de travail feutrée.

Le choix des coloris des sols et des appels de couleur sur les murs n'a pas encore été réalisé par l'architecte mais sera transmis ultérieurement au(x) titulaire(s).

Quelques vues extérieures et intérieures proposées par l'architecte :







Attention, cette dernière planche n'est pas représentative du résultat final qu'aura l'intérieur de la Maison de services Jeunesse & Numérique puisque les coloris n'ont pas encore été définis. En revanche, cette planche permet de capter l'ambiance générale du lieu et de visualiser le style intérieur voulu par l'architecte.

D. Un projet tendant vers le 100% de mobilier de seconde vie

1. Réemploi de mobilier communautaire non utilisé

En parallèle du travail autour de l'ameublement du futur équipement Jeunesse & Numérique, une réflexion est née de la part des services sur le **mobilier communautaire existant non utilisé**.

Après approbation des élus communautaires, il a été décidé d'en faire le **recensement avec prise de photo, description succincte, dimensions et état pour chaque article**. Cet inventaire disponible en pièce jointe réunit près de 130 fiches.

Dans la poursuite de cette mission, il a été acté par les élus communautaires d'en **réemployer un maximum, pour meubler** le nouvel équipement. Un travail minutieux a donc été réalisé par les services pour identifier le mobilier non utilisé qui répondait aux besoins identifiés pour meubler le nouvel équipement. **Une centaine d'articles seront ainsi réemployés**.

Certains mobiliers seront réemployés tels quels, d'autres auront besoin d'un nettoyage et de réparation et certains d'un travail de surcyclage. La liste des meubles qui ont été choisis pour être utilisés dans le nouvel équipement est également disponible en pièce jointe.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la logique d'économie circulaire portée par Bretagne porte de Loire Communauté et a pour objectif d'éviter l'achat d'autres mobiliers et en cela d'économiser des ressources, de lutter contre le gaspillage, de rentabiliser et d'allonger la durée de vie du mobilier existant.

2. Acquisition de mobilier de seconde vie via un marché de fourniture

L'ensemble du mobilier non utilisé disponible ne répond pas à tous les besoins identifiés pour la Maison de services Jeunesse & Numérique. Par conséquent le reste du mobilier est acquis par Bretagne porte de Loire Communauté via un **marché d'acquisition de fournitures**.

Dans la continuité de la démarche d'économie circulaire, les élus communautaires ont validé le fait que la collectivité cherche à **acquérir du mobilier de seconde vie**.

II. Objet et caractéristiques générales du marché

A. Objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture, la livraison, le montage et l'installation de mobilier, matériel, équipement de seconde vie pour l'aménagement de la Maison des services Jeunesse & Numérique en cours de construction.

La collectivité Bretagne porte de Loire Communauté entend par mobilier, matériel, équipement de **seconde vie**, des produits **d'occasion n'étant pas neufs**. Ainsi Bretagne porte de Loire Communauté souhaite acquérir des **produits issus du réemploi, réutilisés, reconditionnés ou surcyclés** dont les définitions figurent ci-dessous.

- Les produits **issus du réemploi ou réemployés** sont des articles utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils ont été conçus ;
- Les produits **réutilisés** sont des articles passés par le statut de déchet et qui sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils ont été conçus ;
- Les produits **reconditionnés** sont des articles d'occasion qui ont subi une préparation (contrôle, nettoyage, remise en état, réparation) avant d'être réutilisés ;
- Les produits **surcyclés** sont des articles faits sur-mesure, conçus à partir de matériaux de récupération.

Attention la collectivité ne souhaite pas acquérir d'**articles recyclés** soit fabriqués à partir de matériaux recyclés puisque ces articles peuvent très bien être neufs.

Il est important de noter que le mobilier est un élément marquant qui influe fortement sur l'appréciation des espaces par le public. Outre les qualités fonctionnelles attendues, le mobilier de seconde vie présentera des qualités esthétiques en complémentarité avec le parti pris architectural et la volonté de concevoir un lieu chaleureux. Il sera adapté par sa forme, ses dimensions et son esthétique aux publics qui fréquenteront le lieu.

L'installation du mobilier s'effectuera selon un schéma d'implantation (schéma à l'échelle disponible en PJ) réfléchi par les services communautaires et qui tient compte :

- Des règles d'espacement et de circulation liées à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite relatives aux Établissements Recevant du Public (ERP) ;
- De la nécessité d'assurer une distribution cohérente entre les différentes zones de travail et de réception du public ;
- Du confort général de travail.

Le prestataire devra débarrasser le site de tout emballage, résidu et produit résultant de son intervention en privilégiant les filières de recyclage de matériaux lorsque cela est possible.

Toute prestation, indispensable à la bonne exécution du marché, non prévue dans l'offre du titulaire restera à la charge de celui-ci.

B. Type de marché

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée.

C. Lieu de livraison

La livraison du mobilier aura lieu dans la Maison de services Jeunesse & Numérique actuellement en cours de construction et située **rue du Chêne vert à Bain-de-Bretagne (35470)** à côté du collège lui-même situé au numéro 2 de la rue du Chêne vert (voir le plan page 6).

Toute livraison égarée du fait du non-respect du lieu de livraison sera à la charge du titulaire du marché et ne pourra pas être facturée.

D. Période de livraison et d'installation

Les délais de livraison et d'installation du mobilier sont stipulés dans le CCAP. Pendant l'installation des fournitures du marché, le titulaire exécutera ses prestations en lien avec le maître d'ouvrage.

E. Présentation des offres

Se reporter au règlement de consultation.

F. Allotissement

Le présent marché est alloti en **10 lots** répartis de la manière suivante :

LOT 1 : Chaises de bureau ergonomiques

- 4 chaises de bureau ergonomiques sans accoudoir pour le SIJ qui devront être en harmonie avec le mobilier de l'espace. Le titulaire rentrera en contact avec le titulaire du lot 3 Mobilier du SIJ pour harmoniser les chaises avec les postes informatiques.
- 8 chaises de bureau ergonomiques avec accoudoirs qui devront être en harmonie avec le mobilier de l'espace public numérique. Le titulaire rentrera en contact avec le titulaire du lot 6 Mobilier de l'espace public numérique pour harmoniser les chaises avec les tables informatiques.

Des variantes sont possibles pour l'ensemble du lot.

LOT 2 : Mobilier d'extérieur

La collectivité souhaite un mobilier d'extérieur fait sur-mesure à partir de bois de récupération. D'autres matériaux de récupération pourront être utilisés en complément du bois pour répondre à la demande.

Pour le balcon du R+ 2 :

- 1 table d'extérieur pliable carrée ou ronde. Dimensions souhaitées : largeur ou diamètre : 60 cm, hauteur : 74 cm.
- 2 chaises d'extérieur pliables assorties à la table.

Terrasse extérieure R+1 :

- 1 canapé bas. Dimensions souhaitées : longueur : 130 cm, largeur : 74 cm.
- 1 table basse rectangulaire. Dimensions souhaitées : hauteur : 40 cm, largeur : 50 cm et longueur : 80 cm.

- 2 fauteuils bas. Dimensions souhaitées : largeur : 64 cm, profondeur : 74 cm.
- 2 rangements robustes sur roulettes en forme de cube avec poignées pour stocker les chutes de bois et autres matériaux issus des activités du Fab Lab. Dimensions souhaitées du cube sans les roulettes : hauteur/largeur/longueur : 70 cm. Les poignées serviront à faciliter le déplacement des rangements.
- 1 table haute en bois (plateau + pieds en bois) avec plateau de forme carrée pour travailler sur PC portable sur la terrasse en étant debout. Dimensions souhaitées : plateau de 67 cm par 67 cm, hauteur de la table : 92 cm.
- 1 établi en bois massif pour travailler le bois sur la terrasse avec rangements qui ferment à clé sous le plateau. Dimensions souhaitées : longueur : 150 cm, hauteur : 82 cm, largeur : 50 cm, épaisseur du plateau : 6 cm.

Des variantes sont possibles pour l'ensemble du lot.

LOT 3 : Mobilier du SIJ (Service info Jeunes)

Le SIJ se doit d'être chaleureux pour accueillir les jeunes dans la convivialité et la détente et leur donner envie de fréquenter le lieu. Mais il doit également offrir aux jeunes une ambiance studieuse afin qu'ils puissent travailler sur leurs projets et consulter la documentation.

- 1 table ronde de réunion de 80 cm de diamètre. Elle servira à compléter le mobilier du bureau de l'animateur SIJ. Pour harmoniser la table avec le reste du mobilier, le titulaire prendra connaissance du mobilier de la pièce qui est issu du stock communautaire (cf. liste en PJ).
- 2 bureaux doubles qui accueilleront les 4 postes informatiques de l'espace. Les 2 bureaux se feront face, avec une cloison de séparation entre les deux. Chaque table accueillera 2 écrans, 2 claviers d'ordinateur et 2 tours de PC. Pour cela, chaque table disposera de 2 passe-câbles et de deux supports pour les tours de PC situés sous le plateau de part et d'autre de chaque table. Dimensions souhaitées de chaque table : longueur : 160 cm, largeur : 80 cm.
- 2 tables rondes de réunion. Dimensions souhaitées : diamètre : 120 cm.

- 1 grand présentoir de documentation sur une seule face car il sera adossé le long d'un mur. Dimensions souhaitées : longueur : 500 cm, hauteur : 180 cm, profondeur : 30 cm.

Des variantes sont possibles pour l'ensemble du lot.

LOT 4 : Mobilier de l'Espace Jeunes

L'Espace jeunes est un espace de loisirs, de détente et de rencontres. Le mobilier devra s'inscrire dans un style « comme à la maison ». Les jeunes doivent s'y sentir bien, confortables, accueillis comme chez eux.

- 1 table à manger en bois. Dimensions souhaitées : 8 places assises.
- 8 chaises pour prendre des repas. Les chaises peuvent être de modèle différent mais il doit exister une harmonie entre les chaises et la table à manger. L'assise et le dossier ne comporteront pas de tissu.
- 1 canapé trois places. Le canapé doit avoir une structure solide pour résister à l'utilisation des jeunes. Dimensions maximum : longueur : 200 cm, profondeur : 90 cm.
- 2 fauteuils bas. Ils pourront être de formes différentes mais dans le même esprit. Dimensions souhaitées : largeur : 75 cm, profondeur : 70cm.
- 1 table basse. Elle sera implantée entre le canapé et les fauteuils. Dimensions maximum : longueur 100 cm, largeur 60 cm.
- 1 meuble télévision (écran de 42 pouces avec une largeur approximative de 100 cm). Le meuble comportera un support sur le plateau pour fixer la télévision dessus. Le meuble sera sur roulettes pour le déplacer facilement. Et il comportera des étagères de rangement sous le plateau pour poser et ranger les consoles de jeux vidéo et les manettes.
- 1 table de ping pong modèle standard indoor pliable. Dimensions maximum : longueur : 274 cm, largeur : 153 cm.

- Des tables pliantes d'appoint pour 30 places assises. Elles serviront pour les repas organisés par le service Jeunesse avec les jeunes du territoire. Les tables seront stockées dans un espace de rangement et sorties lors des repas.
- 30 chaises pliantes d'appoint pour les animations repas. Les chaises seront stockées dans un espace de rangement et sorties lors des repas.
- 2 chariots sur roulettes de transport des chaises et tables pliantes.

Des variantes sont possibles pour l'ensemble du lot.

LOT 5 : Mobilier du Fab Lab

Le Fab Lab est un lieu de création numérique où le public utilisera des ordinateurs pour concevoir des objets et maniera des matériaux en tout genre. Le lieu se veut moderne à la croisée entre le numérique et les travaux manuels. C'est un espace convivial de création, un espace dynamique qui permet aussi la concentration. Le mobilier devra s'inscrire dans un style industriel récup'.

Pour rappel, il est possible de proposer des articles surcyclés, faits sur-mesure avec des matériaux de récupération. Dans ce lot, certains mobiliers peuvent sortir de l'ordinaire et avoir des caractéristiques particulières. Le surcyclage serait donc une solution pour répondre aux besoins définis par le service.

- 7 paillasses sur roulettes. Les roulettes devront comporter des freins. Le plateau de forme rectangulaire sera en bois afin de résister à la chaleur et aux activités effectuées dans le Fab Lab. Les pieds seront métalliques et réglables en hauteur (hauteur minimum : 74 cm, hauteur maximum : 105 cm). Dimensions souhaitées du plateau : longueur : 120 cm, largeur : 60 cm, épaisseur : 4 cm.
- 10 tabourets fixes assis-debout. L'assise des tabourets comportera un petit dossier de soutien. Leur hauteur sera réglable (hauteur minimum : 55 cm et hauteur maximum : 80 cm). L'assise ne sera pas en tissu et se lavera facilement.
- 1 table. Elle accueillera une brodeuse numérique. Le plateau de la table sera en bois. Il sera de forme rectangulaire avec des bords arrondis. Dimensions souhaitées du plateau : longueur : 120 cm, largeur : 80 cm, épaisseur : 2,4 cm. Les pieds seront métalliques. Ils devront être solides car la machine posée dessus pèsera plus de 10 kg.

Hauteur de la table : 90 cm. Sous le plateau, il y aura un caisson de rangement avec plusieurs tiroirs.

Des variantes sont possibles pour l'ensemble du lot.

LOT 6 : Mobilier de l'espace public numérique

Dans la continuité du Fab Lab, l'espace public numérique aura le même style. Le mobilier devra s'inscrire dans l'ambiance industriel récup.

- 1 banquette basse deux places assises. Dimensions souhaitées : longueur : 130 cm, largeur : 74 cm.
- 1 table basse ronde. Le plateau devra avoir un revêtement facile à laver, qui ne se tache pas. Les pieds seront métalliques. Dimensions souhaitées : diamètre : 60 cm, hauteur : 40 cm.
- 2 fauteuils bas. Ils pourront être de formes différentes mais dans le même esprit que la banquette et la table basse. Dimensions souhaitées : Largeur : 75 cm, profondeur : 70 cm.
- 1 meuble de rangement de consoles de jeux vidéo type meuble de télévision. Le meuble aura différents compartiments de rangement (minimum 3) qui ferment à clé. Dimensions souhaitées du meuble : largeur : 120 cm, profondeur : 44 cm, hauteur : 70 cm.
- 4 poufs « *gamer* ». Ces poufs de style *lounge* sont en forme de poire et comportent à l'intérieur une assise pour soutenir le dos. Ces poufs ne seront pas rembourrés en billes. Dimensions souhaitées : hauteur : 115 cm, largeur : 85 cm.
- 6 tables informatiques sur roulettes avec freins avec passe-câbles. Elles accueilleront de grands écrans d'ordinateur (pour jeux vidéo notamment), des claviers, des souris et des tours de PC. Les tours de PC seront rangées sous la table sur un support prévu à cet effet. Dimensions souhaitées : longueur : 100 cm, largeur : 80 cm.

- 2 tables informatiques individuelles avec piétement réglable pour accès personnes à mobilité réduite avec support sous la table pour la tour de PC. Dimensions souhaitées : longueur : 100 cm, largeur : 80 cm.
- 1 table ronde type réunion. Elle aura un pied central. Dimensions souhaitées : diamètre : 100 cm.
- 4 chaises de réunion empilables assorties à la table ronde de réunion.

Des variantes sont possibles pour l'ensemble du lot.

LOT 7 : Mobilier de l'étage administratif

L'étage administratif sera principalement utilisé par les agents communautaires pour leurs tâches administratives d'une part et pour la prise de leur pause d'autre part. Comme cet étage est notamment composé d'un grand *open space*, une harmonie dans le mobilier de ce dernier sera nécessaire tant au niveau des coloris que du style. L'étage se veut chaleureux, avec une ambiance studieuse du côté des bureaux et une ambiance comme à la maison côté espace de pause.

- 1 table ronde de réunion de 80 cm de diamètre. Elle servira à compléter le mobilier du bureau du coordinateur Jeunesse. Pour harmoniser la table avec le reste du mobilier, le titulaire prendra connaissance du mobilier de la pièce qui est issu du stock communautaire (cf. liste en PJ).
- 4 tables de bureau qui accueilleront les 8 postes de travail des animateurs Jeunesse. Les tables seront disposées deux par deux, l'une en face de l'autre avec une cloison de séparation entre (donc au total : 2 cloisons de séparation). Chaque table accueillera 2 ordinateurs portables et deux souris. Pour cela, chaque table disposera de 2 passe-câbles. Plateau rectangulaire. Dimensions souhaitées : longueur : 180 cm, largeur : 80 cm.
- 8 caissons sur roulettes avec fermeture à clé et tiroirs. Chaque animateur jeunesse aura son caisson individuel à son poste de travail sous le bureau. Dimensions souhaitées : largeur : 40 cm, hauteur : 50 cm.

- 2 banquettes basses 2 places. Elles serviront pour le coin pause. Dimensions souhaitées : longueur : 130 cm, largeur : 74 cm.
- 1 petite table basse assortie aux banquettes.
- 1 table à manger 10 places (5 en face de 5). Cette table servira pour la prise des repas des agents communautaires. Le plateau de forme rectangulaire sera en bois massif. Dimensions souhaitées : longueur : 240 cm, largeur : 100 cm, hauteur : 77 cm.
- 12 chaises de repas pour s'asseoir à table assorties à la table. Chaque chaise peut être de modèle différent mais il doit exister une harmonie entre les chaises et la table. L'assise et le dossier ne comporteront pas de tissu.

Des variantes sont possibles pour l'ensemble du lot.

LOT 8 : Valorisation de mobilier de seconde vie avec animation d'ateliers

Pour rappel, comme il a été évoqué dans le premier chapitre, partie D, paragraphe 1, une partie du mobilier communautaire qui n'est plus utilisé sera employée dans la Maison de services Jeunesse & Numérique. La liste de ce mobilier qui a déjà été ciblé par les services communautaires figure en PJ.

Certains mobiliers de cette liste nécessitent une action (nettoyage, réparation, peinture, tapissage, surcyclage...) avant d'intégrer le mobilier de la Maison de services Jeunesse & Numérique.

Le titulaire de ce lot sera donc chargé d'effectuer ces actions de valorisation sous forme d'ateliers. En effet, le titulaire encadrera un groupe de jeunes suivis par le service Jeunesse pour travailler sur le mobilier. Les ateliers auront lieu à Bain-de-Bretagne. Le titulaire doit donc être en capacité d'encadrer du public pour des travaux manuels avec utilisation d'outils.

Actions de valorisation souhaitées :

- Nettoyage puis re-tapissage de deux fauteuils et d'un canapé (vignettes 12 et 13 de la liste du mobilier communautaire qui sera réutilisé). Le tissu qui sera utilisé devra être ignifuge et devra s'accorder avec l'ambiance de la pièce et le reste du mobilier du Service Info Jeunes au rez-de-Chaussée. Pour ce faire, le titulaire du lot prendra attache avec le titulaire du lot 3 Mobilier du SIJ.

- Nettoyage avec pose éventuelle d'une couche de peinture ou vernis et re-tapissage de l'assise de deux chaises hautes (vignette 16 de la liste du mobilier communautaire qui sera réutilisé). Le tissu qui sera utilisé devra être ignifuge. Les coloris choisis (peinture ou vernis, tissus) devront s'accorder avec l'ambiance de la pièce et le reste du mobilier du Service Info Jeunes au rez-de-Chaussée. Pour ce faire, le titulaire du lot prendra attache avec le titulaire du lot 3 Mobilier du SIJ.

- Nettoyage du mobilier d'extérieur (vignettes 18, 19, 20 et 21 de la liste du mobilier communautaire qui sera réutilisé). Ce mobilier sera utilisé sur le parvis aux beaux jours.

- Customisation ou surcyclage d'un porte-manteau (vignette 23 de la liste du mobilier communautaire qui sera réutilisé). Il devra faire peau neuve pour intégrer le style « comme à la maison » de l'espace jeunes.

- Nettoyage du piano (vignette 26 de la liste du mobilier communautaire qui sera réutilisé).

- Adaptation de mobilier au style de la pièce via la customisation ou le surcyclage. Pour harmoniser le mobilier, le titulaire du lot prendra attache avec les titulaires des lots des pièces concernées :
 - 1 caisson de rangement (vignette 31 de la liste du mobilier communautaire qui sera réutilisé) qui sera utilisé dans l'Espace public numérique.
 - 1 meuble de rangement sur roulettes (vignette 32 de la liste du mobilier communautaire qui sera réutilisé) qui sera utilisé dans l'Espace public numérique.
 - 3 meubles de classement de dossiers (vignettes 34 et 35 de la liste du mobilier communautaire qui sera réutilisé). Ils seront utilisés dans le Fab Lab.
 - 5 meubles de rangement (vignettes 47, 48, 49, 50 de la liste du mobilier communautaire qui sera réutilisé). Ils seront utilisés dans l'*open space* au deuxième étage.

- Réparation voir invention d'un système pour stabiliser le plan de travail des 6 tables pliantes qui seront utilisées dans la salle de réunion au deuxième étage (vignette 43 de la liste du mobilier communautaire qui sera réutilisé). Ces tables présentent un défaut : une fois dépliées, le système de verrouillage qui aurait dû les rendre stables ne fonctionne pas. Le plan de travail bascule d'avant en arrière dès lors qu'on pose quelque chose dessus.

Des variantes sont possibles pour l'ensemble du lot.

LOT 9 : Mobilier, ustensiles, vaisselle et petits appareils électriques de cuisine

- 3 machines à café électriques à filtre pour un usage collectif. Capacité souhaitée : 1,5 litre.

- 2 bouilloires à usage collectif. Capacité souhaitée : 1,7 litre

- 1 desserte de cuisine rectangulaire sur roulettes avec rangements. Elle servira pour le coin café de l'espace public numérique et du Fab Lab. On y entreposera cafetière et bouilloire. Les rangements accueilleront de la vaisselle, du café, thé, biscuits, etc. Le revêtement du plateau sera facile à laver. La desserte comportera des rangements à porte (tiroirs et ou placards). Dimensions souhaitées : longueur : 115 cm, largeur : 46 cm.

- Vaisselle :
 - 65 grandes assiettes
 - 65 petites assiettes
 - 65 verres
 - 65 mugs
 - 65 couteaux
 - 65 fourchettes
 - 65 grandes cuillères
 - 65 petites cuillères

La vaisselle peut être dépareillée mais son style sera neutre. Les couleurs ne seront pas trop *flashy*. Et les éventuels motifs ou décorations ne seront pas trop voyants.

- 2 cloches de micro-ondes.

Des variantes sont possibles pour l'ensemble du lot.

LOT 10 : Électroménager

- 1 lave-vaisselle encastrable. Il servira pour laver la vaisselle des ateliers cuisine et des repas organisés dans l'espace Jeunes au rez-de-chaussée. Il intégrera la cuisine équipée prévue par l'architecte. Les dimensions seront communiquées ultérieurement.
- 1 micro-ondes classique en pose libre. Il sera utilisé par les agents communautaires pour réchauffer leur repas au moment de la pause prise à l'étage administratif au R+2.
- 1 petit réfrigérateur d'une capacité de 90 litres avec congélateur de 27 litres. Dimensions souhaitées : largeur : 47 cm, hauteur : 82 cm, profondeur : 44 cm. Ce réfrigérateur servira aux bénévoles de l'espace public numérique et du Fab Lab au premier étage.
- 1 télévision. Dimensions souhaitées : 42 pouces. Elle sera utilisée par les jeunes dans l'espace jeunes.

Des variantes sont possibles pour l'ensemble du lot

Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots.

Concernant les 10 lots ci-dessus les stipulations du présent CCTP intègrent également :

- La fourniture ;
- La livraison ;
- Le montage ;
- L'installation ;
- La garantie sur le matériel.

III. Conditions générales des prestations

A. Prestations attendues

La collectivité attend que le prestataire assure la fourniture, la livraison, le montage et l'installation du mobilier, matériel et équipement selon le schéma d'implantation proposé.

Toute prestation, indispensable à la bonne exécution du marché, non prévue dans l'offre du titulaire restera à la charge de celui-ci.

Le titulaire devra débarrasser le site de tout emballage, résidu et produits résultant de son intervention et laisser les lieux en état de fonctionnement.

B. Contenu des prix

Le titulaire doit l'intégralité des prestations qui lui sont attribuées. Le prix de ses prestations tiennent compte de :

- La fourniture ;
- Le transport ;
- La livraison. À ce titre par le fait de son engagement, le titulaire est considéré comme au courant du lieu de livraison (qui pourra être partiellement en chantier) et des accès ;
- Le montage ;
- L'installation et la mise en service dans les locaux destinataires ;
- L'enlèvement de tout emballage, résidu et produit résultant de son intervention ;
- La garantie.

IV. Caractéristiques techniques

A. Valeur technique

Tous les mobiliers, matériels et équipements devront autant que possible être modulaires, d'entretien facile, avoir des angles adoucis ne présentant pas d'arêtes coupantes ni d'aspérité et offrir toute garantie de solidité, de sécurité et de pérennité.

Le titulaire devra indiquer pour chaque mobilier, équipement et matériel de quelle filière de seconde vie il provient à savoir s'il est issu du réemploi, de la réutilisation, du reconditionnement ou du surcyclage.

La Maison de services Jeunesse & Numérique est classée en tant qu'Établissement Recevant du Public (ERP) de catégorie 5. Concernant la sécurité anti-feu de ce type d'ERP, il est fortement recommandé, mais non obligatoire, que le mobilier réponde aux critères M3 en

termes de résistance anti-feu. Les textiles seront évités autant que possible sauf pour les chaises de bureaux, les fauteuils, les canapés et les banquettes qui devront revêtir un tissu ignifuge.

Chaque mobilier, matériel et équipement devra faire l'objet d'une fiche technique rédigée en langue française transmise à la livraison. Cette fiche technique devra :

- Être en adéquation avec les obligations en vigueur dans les ERP et ERT (Établissements Recevant des Travailleurs) ;
- Préciser la durée et les conditions de garantie ;
- Préciser toute information utile à l'utilisation, au fonctionnement correct du matériel livré et à son entretien courant.

B. Valeur esthétique

Le mobilier, le matériel et les équipements répondront au désir d'un espace harmonieux et chaleureux, assurant confort et convivialité pour les utilisateurs et le public qui sera reçu.

Le mobilier devra ainsi s'intégrer parfaitement dans les locaux, en tenant compte des usages, des publics, de l'environnement, des ambiances par pièce et de l'ambiance esthétique générale décrits dans le présent CCTP.

C. Économie circulaire, environnement & développement durable

La démarche Haute Qualité Environnementale dans laquelle s'inscrit la Maison de services Jeunesse & Numérique et la volonté d'acquérir du mobilier de seconde vie, impliquent nécessairement un engagement de la part des candidats dans l'économie circulaire, la protection de l'environnement et le développement durable, dont les principaux enjeux liés au présent marché sont les suivants :

- Limiter les impacts environnementaux du produit depuis sa fabrication jusqu'à sa fin de vie en lui donnant une seconde vie et par conséquent en allongeant sa durée de vie ce qui implique une limitation d'extraction de matières premières, une limitation de la production de gaz à effet de serre, une économie de ressources ;
- Limiter l'exploitation des forêts et de façon générale l'exploitation des matières premières en n'utilisant que du bois et des matériaux issus de la récupération ;
- Limiter la quantité de déchets et la part des déchets non recyclés ou non valorisés en veillant à la longévité et la garantie des fournitures, à leur réparabilité, à la limitation voire la suppression des emballages de livraison ;
- De façon globale, réduire les actions polluantes.

V. Conditions de livraison / montage / installation / réception

A. Conditions de livraison

Les dates et heures de livraison, de montage et d'installation des fournitures seront fixées en accord avec les services de Bretagne porte de Loire Communauté.

Le transport s'effectuera sous la responsabilité du titulaire, jusqu'au lieu de livraison. Le conditionnement et le chargement, l'arrimage et le déchargement sont effectués sous sa responsabilité. La réception des équipements au moment de la livraison donnera lieu à des opérations de vérification quantitatives et qualitatives. Tout équipement non conforme ou défectueux devra être remplacé sans délai.

Un bon de livraison devra être remis à la collectivité. La date de réception marque le point de départ de la garantie contractuelle et conditionne l'établissement de la facture du solde.

B. Installation des équipements

Le titulaire devra prendre toutes les dispositions utiles et toutes les précautions pour ne causer, lors de la livraison et du montage de ses fournitures, aucune détérioration, aussi minime soit-elle, aux existants. En cas de détérioration, l'entreprise devra prévenir la collectivité et s'engage à remettre les lieux en l'état, à ses frais.

Le titulaire devra en fin d'installation, restituer les locaux dans le même état de propreté que celui dans lequel il les a trouvés au démarrage de sa livraison.

En cas de non-respect par le titulaire de ces obligations, Bretagne porte de Loire Communauté fera exécuter les nettoyages aux frais du titulaire par une entreprise de son choix, sans mise en demeure préalable, sur simple constat de non-respect des obligations contractuelles.

VI. Renseignements techniques et administratifs

Tout renseignement technique ou administratif pourra être demandé via la plateforme mégalis.

Cependant si la plateforme ne fonctionnait pas, il est possible de rentrer en contact avec les agents suivant le marché :

- Élise DONOU, Secrétaire générale
secretairegeneral@bretagneportede Loire.fr / 02 99 43 38 00

- Hélène AKKOUCHE, chargée de mission économie circulaire
economiecirculaire@bretagneportede Loire.fr / 06 59 39 53 34